Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet Professionnel
PEINTURE – REVETEMENTS

SESSION : 2002

EPREUVE : **E2 U2** : **Réalisation et mise en œuvre.**

DOSSIER DE TRAVAIL - SUJET

Partie Pratique

Identification du candidat :

.....

Ce dossier comporte 2 pages 1/2 et 2/2

Déroulement épreuve E2 : 20h00

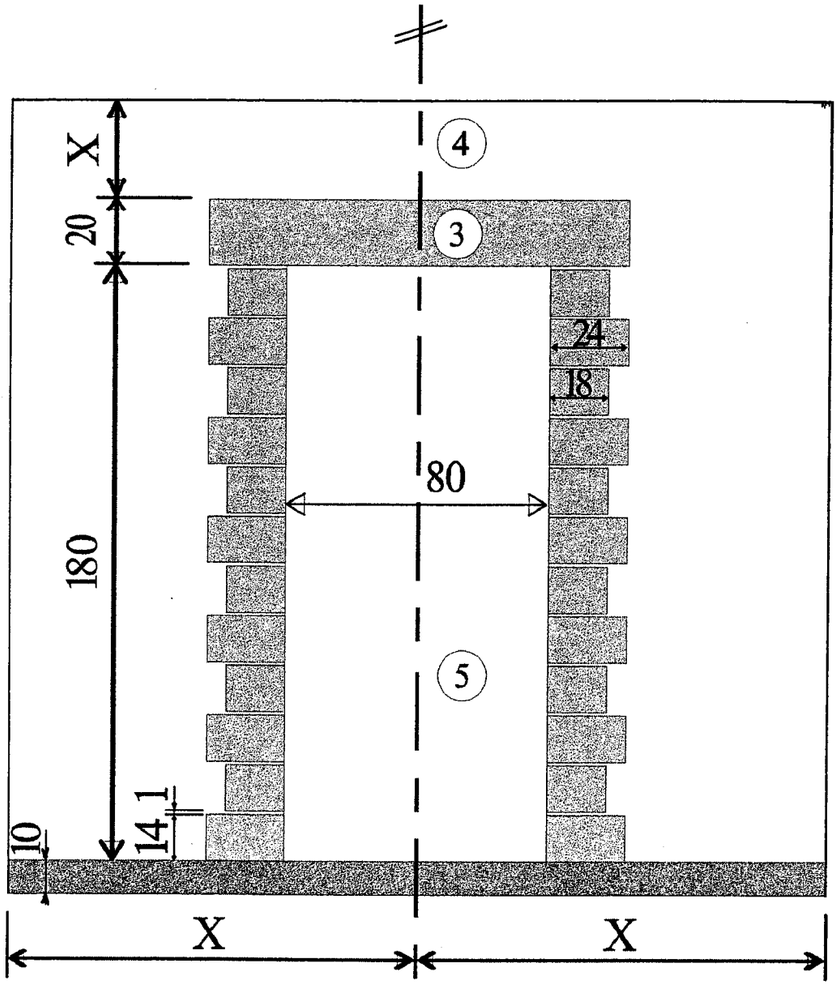
1er jour : 8 heures
2ème jour : 4 heures matin
3ème jour : 4 heures après midi [+ épreuve E3 : 4 heures matin]
4ème jour : 4 heures matin

COEF. :7

	Session 2002	SUJET
BREVET PROFESSIONNEL "Peinture Revêtements"	*code examen :*	
*Épreuve : **E2 – Réalisation et mise en oeuvre***	Durée : 20 h	Coef. : 7

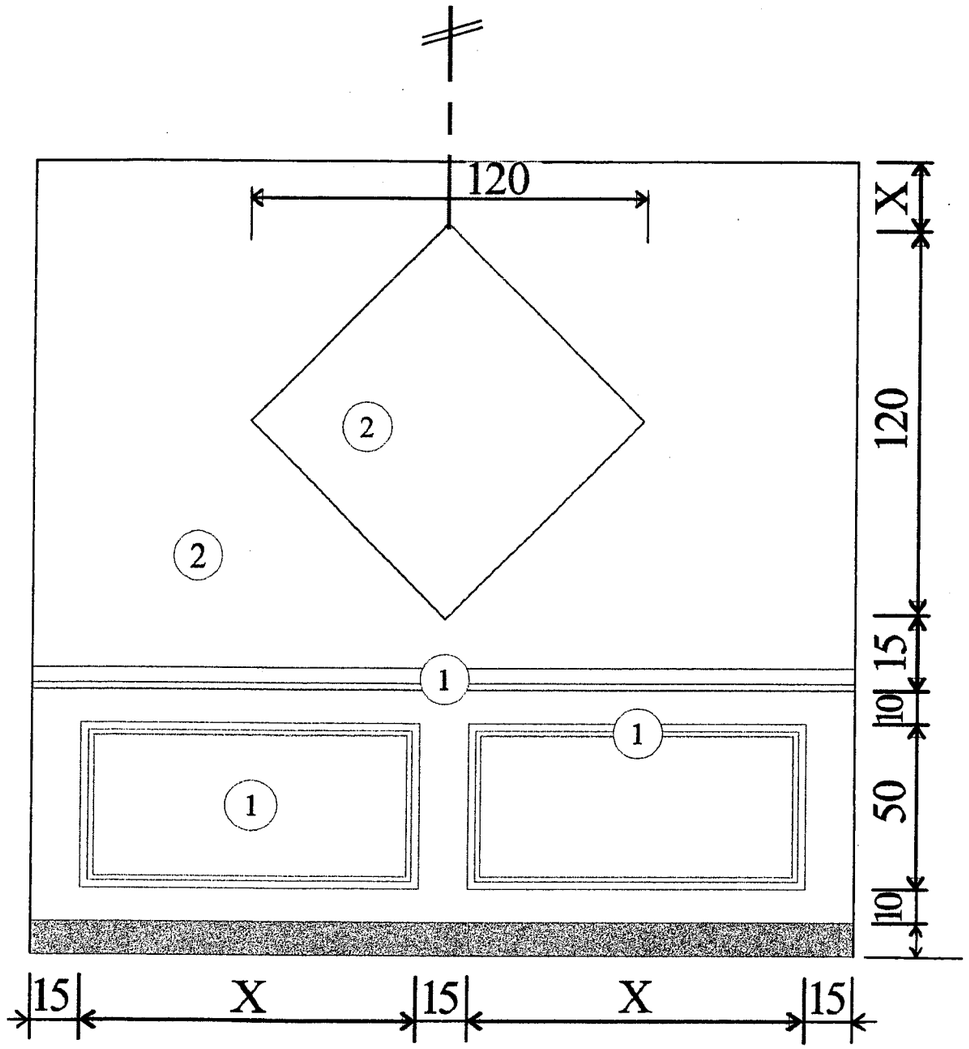
VUE D'ENSEMBLE

X = Côtes variables



Mur de coté

(gauche ou droit suivant cabine)



Mur de face

	Session 2002	SUJET
BREVET PROFESSIONNEL "Peinture Revêtements"	**Page 1/2**	
Épreuve : ***E2.U2 - Réalisation et mise en oeuvre***	Durée : 20h00	Coef. : 7

TRAVAIL DEMANDE

Travail soigné de finition A

NOTES

MUR DE FACE

(1)	- Pose de moulures et d'une cimaise. Application d'une peinture satinée, 2 tons en harmonie avec le revêtement mural.	/30
	Exécution d'une patine sur panneaux, moulures et cimaise.	/30
(2)	- Pose d'un revêtement mural mousse en 2 tons suivant motif.	/30

MUR DE COTÉ (gauche ou droit suivant cabine)

(3)	- Appareillage de fausses pierres en enduit décors (structure au choix) et pierres à patiner ; traiter les joints en acrylique "gris ciment".	/30
(4)	- Pose de papier peint à raccords. (1er lé à cheval sur le trait d'axe du panneau)	/30
(5)	- Peinture émail. Finition lissée	/30
	- Plinthes au choix.	
	- Aspect et propreté d'ensemble.	/20

TOTAL /200

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.